

AVIS AUX MEMBRES

 $\frac{N^{\circ} 2014 - 071}{\text{Le 2 avril 2014}}$

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Nordion Inc. (NDN) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA «BOURSE»). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Nordion Inc. (« Nordion ») et Sterigenics International Inc. (« Sterigenics ») ont annoncé le 28 mars 2014 qu'ils ont conclu un accord définitif aux termes duquel Sterigenics acquerra toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Nordion, en vertu d'un plan d'arrangement. Selon les termes de l'accord, les actionnaires de Nordion recevront, pour chaque action de Nordion détenue, 11,75\$ US en espèces.

L'accord est sujet à certaines conditions de clôture incluant toutes les approbations réglementaires nécessaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher Président et chef de la compensation